

06h00

Le droit des patients, une priorité

La 13e Journée régionale du comité de coordination de l'évaluation clinique et de la qualité en Aquitaine qui s'est déroulée à Morcenx a permis de dresser un bilan sur les relations patients-soignants.



Autour du docteur Michel Minard, les Landais Rose-Marie Rasotto et le docteur Didier Simon. PHOTO PH. G.

Considérant que le sujet mérite réflexion, le ministère de la Santé a promu l'année 2011 Année des patients et de leurs droits. Aussi, pour sa 13e Journée régionale qui se tenait à Morcenx vendredi, le Comité de coordination de l'évaluation clinique et de la qualité en Aquitaine (CCECQA- Hôpital Xavier-Arnoz Pessac), association créée il y a quinze ans pour « développer des actions pour améliorer la qualité et l'efficacité des soins, et la prise en charge des patients », a-t-il choisi de traiter ce sujet et, plus particulièrement, parmi les 14 droits des patients de la charte européenne, le « droit à l'information » et « le droit au respect du temps du patient ».

Droit n° 1 : «le droit aux soins»

Mais, pour le docteur Michel Minard, président de l'association, qui ouvrit la séance, « le premier droit des patients, celui qui engendre tous les autres, c'est celui d'être soigné de la meilleure manière et dans les meilleures conditions ». Or, pour lui, ce droit n'est pas acquis pour tous, même dans les pays industrialisés, notamment en France « où les crises successives frappent les plus fragiles et les plus démunis, incapables souvent de pouvoir financer leurs soins ».

PUBLICITÉ

Un « bon outil » à promouvoir

Furent abordés ensuite les nouveaux canaux d'informations (« Internet ? oui, mais avec des réserves »), l'évolution des rapports patients-médecins (« le patient n'est plus soumis à la règle d'un mandarinat médical »), la nécessité de voir le DMP (Dossier médical personnel, lire ci-dessus) se développer : Marie-Rose Rasotto (Udaf 40) et le médecin montois Didier Simon s'y emploient activement tout en reconnaissant qu'« il peut être amélioré » et qu'il reste « des obstacles à lever ».

Quant au « respect du temps du patient » qui pose aussi question, il faut « mieux le prendre en compte » et « l'intégrer dans le rythme des soins ».

La conclusion ? Le président l'emprunte à Victor Hugo : « La Liberté, c'est un droit, l'Égalité, c'est un fait, la Fraternité, c'est un devoir » : cette belle formule, les membres du CCECQA « tentent ensemble de la mettre en pratique ».

Philippe Guillaumie